

# AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

## DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 juin 2026, sous la Présidence de M. Manuel Stern

### Préavis N° 070/2021-2026 - Comptes 2025

Le Conseil communal a décidé :

D'approuver le préavis municipal N° 070/2021-2026

D'accepter le dépassement du budget tel que présenté à la page 19 du rapport de gestion, soit :

- CHF 22'922.76 pour le compte n° 450.3188.001
- CHF 20'317.85 pour le compte n° 451.3012.000

D'approuver le rapport de gestion 2025

D'adopter les comptes de la commune pour l'année 2025, dont les totaux se présentent comme suit :

	Actif		Passif	
Bilan	CHF	49'111'408.71	CHF	49'468'029.14
Résultat de l'exercice	CHF	356'620.43		
Balance	CHF	49'468'029.14	CHF	49'468'029.14

	Charges		Revenus	
Compte de fonctionnement	CHF	34'382'789.50	CHF	34'739'409.93
Excédent de revenus	CHF	356'620.43		
Balance	CHF	34'739'409.93	CHF	34'739'409.93

De donner décharge à la municipalité et à la Boursière pour l'exercice 2025

Préavis N° 071/2021-2026 - demande de crédit de CHF 481'150.00 pour le remplacement d'un véhicule d'extinction du SDIS Terre Sainte

---

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver le préavis municipal N°071/2021-2026
- De financer l'acquisition de ce véhicule par la trésorerie courante du SDIS Terre Sainte
- D'autoriser la commune boursière de Coppet d'emprunter si nécessaire le solde de l'acquisition, soit un montant CHF 103'840.00
- D'autoriser la création d'un compte de préfinancement pour l'acquisition d'un véhicule, en remplacement du fonds de réserve actuel (exigence MCH2)

Cet objet est soumis à référendum.

Daniel Brunner  
Greffe municipal



Founex, le 16 juin 2026

Conformément aux articles 160 et ss. LEP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.